



ÉNONCÉ DE POSITION

L'INSTITUT CANADIEN DE LA SANTÉ ANIMALE S'ATTEND À CE QUE L'AUGMENTATION DES FRAIS DE SERVICE DE SANTÉ CANADA LIÉS À LA RÉGLEMENTATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES AIT DE GRAVES CONSÉQUENCES

24 novembre 2020

Le 1^{er} avril 2019, Santé Canada a mis en œuvre de nouvelles augmentations des frais de service liés à la réglementation pour l'homologation et le maintien des médicaments vétérinaires en vente au Canada. La nouvelle grille tarifaire verra les redevances augmenter jusqu'à 500 % d'ici 2027, ce qui aura un impact significatif sur la disponibilité des médicaments nécessaires pour maintenir les animaux canadiens en bonne santé et étouffera la croissance et l'innovation dans le secteur.

Les nouveaux frais de service devraient rendre 80 à 90 % des médicaments vétérinaires actuellement homologués non viables à leurs prix actuels, et les propriétaires et producteurs d'animaux verront une augmentation significative des prix de ces produits s'ils demeurent sur le marché canadien. Dans certains cas, il pourrait s'avérer impossible pour les entreprises de maintenir certains produits sur le marché.

Le marché canadien des médicaments vétérinaires est petit, puisqu'il ne représente que 2 à 3 % de la taille du marché pharmaceutique canadien pour les humains. Il dessert une population animale plus petite que celle de nombreux autres pays et ne représente que 2,5 % du marché mondial. Cela fait déjà du Canada un marché de niveau inférieur en ce qui concerne la probabilité que les entreprises obtiennent un rendement du capital investi pour les ventes de médicaments vétérinaires destinés à être utilisés pour soigner les animaux de production et les animaux de compagnie. La mise sur le marché d'un médicament vétérinaire n'est pas une tâche simple; elle peut prendre plus d'une décennie et coûter plus de 100 millions de dollars. L'augmentation des frais de service exacerbera encore les obstacles financiers actuels au lancement et au maintien des produits pharmaceutiques vétérinaires sur le marché canadien.

Les petites entreprises pharmaceutiques vétérinaires canadiennes risquent de ressentir encore plus vivement les effets de l'augmentation des frais de service. Malgré les mesures d'atténuation de la Stratégie pour les petites entreprises de Santé Canada dans le cadre des nouveaux barèmes de frais, la première série d'augmentations des frais au cours de la dernière année a déjà entraîné des hausses de coûts importantes pour les entreprises et les dissuadera de faire des affaires au Canada à l'avenir.

De ce fait, l'augmentation actuelle des frais pour les médicaments vétérinaires aura de graves conséquences, notamment :

... /2

- des augmentations importantes des coûts des concepteurs, des fabricants et des fournisseurs de médicaments vétérinaires pour faire entrer de nouveaux produits sur le marché canadien et maintenir les produits actuellement homologués sur le marché canadien;
- le retrait du marché potentiel des médicaments actuellement offerts pour des raisons de coût si les augmentations de prix ne peuvent pas compenser suffisamment les nouveaux coûts réglementaires;
- un accès plus limité aux médicaments vétérinaires innovants;
- moins d'allégations sur l'étiquette enregistrées pour les espèces ayant de petites populations (c'est-à-dire l'usage pour les espèces mineures) ou de plus petits volumes de la demande pour un produit donné (c'est-à-dire les usages mineurs).

Malgré sa petite taille, l'industrie pharmaceutique vétérinaire canadienne a un impact énorme sur la santé des animaux, la sécurité alimentaire, la santé publique et la santé humaine, et nous sommes profondément engagés à fournir aux vétérinaires, aux propriétaires d'animaux de compagnie et aux agriculteurs des médicaments innovants pour aider à garder nos animaux en bonne santé.

En plus des conséquences économiques pour les entreprises, l'augmentation des frais de service de Santé Canada aura également des effets importants et imprévus sur la santé et le bien-être des animaux au Canada. Si les produits pharmaceutiques vétérinaires deviennent inabordables pour les propriétaires et les producteurs d'animaux canadiens, ou s'ils disparaissent complètement du marché, cela constituera une forte incitation à utiliser davantage de préparations magistrales de moindre qualité et de produits moins efficaces, et à utiliser davantage de médicaments vétérinaires et humains hors homologation. Les considérations de coût peuvent amener les propriétaires et les producteurs à retarder un traitement ou à ne pas traiter du tout certains animaux, et potentiellement augmenter les taux d'euthanasie. Il en résultera une situation préjudiciable au bien-être des animaux, ce qui, dans certains cas, mettra en danger la santé humaine et aura un impact négatif sur la sécurité alimentaire.

- **Pour les propriétaires d'animaux de compagnie**, l'augmentation des frais signifiera en fin de compte que leurs animaux pourraient développer davantage de problèmes de santé qui auraient pu être évités ou traités si les produits avaient été accessibles et abordables.
- **Pour les agriculteurs** et les éleveurs, cette augmentation se traduira par un désavantage concurrentiel supplémentaire sur les marchés mondiaux.
- **Pour les vétérinaires**, cela signifiera une capacité limitée à pratiquer une médecine moderne, un choix réduit de produits pour la prévention et le traitement et possiblement des taux d'euthanasie plus élevés.

À propos de l'ICSA

En tant qu'association commerciale sans but lucratif représentant les concepteurs, les fabricants et les distributeurs de produits pharmaceutiques, de produits biologiques, d'additifs alimentaires, de produits de santé vétérinaires et de pesticides pour animaux au Canada, [l'Institut canadien de la santé animale \(ICSA\)](#) est la voix unifiée et la source d'information pour l'industrie de la santé animale au Canada. L'ICSA est une association nationale dont les membres occupent environ 95 % du marché de la santé animale au Canada.